



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES**

**DCM n°19/2022**

**Séance Ordinaire du 5 avril 2022**

**Nombre de membres**

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 14

L'an deux mille vingt et deux le cinq avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

**Secrétaire de séance** : BROSSEAU Sylvie

**Présents** : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, PLA Michelle, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, HAMMOUDA Jeannine, BRUNET François, STEPPE Virginie, CRUANAS Pauline, ROUSSEAU Charline, CHANCHO Jean-Marie, GHIRELLO Jean-Louis, POMPA Antoine, DURAND Christophe

**Procuration** : /

**Absent** : /

**Date de la convocation** :

30 mars 2022

Classement issu de la  
nomenclature

« ACTES »

5.3 Désignation de  
représentants

**OBJET : INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL : DESIGNATION  
D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU RIVESALTAIS AGLY**

Vu la délibération n°17/2022 ;

Vu la délibération n°42/2020 ;

Suite à l'installation de Monsieur Jean-Louis GHIRELLO au sein du Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée que ce dernier remplace Monsieur José RAMOS qui a donné sa démission de son mandat de conseiller municipal.

La liste des délégués siégeant au sein du Syndicat Mixte du Rivesaltais et de l'Agly est ainsi modifiée :

- POMPA Antoine, 1<sup>er</sup> délégué titulaire
- JAMMES Francis, 2<sup>nd</sup> délégué titulaire
- GHIRELLO Jean-Louis 1<sup>er</sup> délégué suppléant
- HAMMOUDA Jeanine 2<sup>nd</sup>e déléguée suppléante.

Monsieur Jean-Louis GHIRELLO se retire du vote.

**Le Conseil Municipal,**

**Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,**

**DESIGNE** avec une abstention, pour siéger au sein du Syndicat Mixte du Rivesaltais et de l'Agly :

- POMPA Antoine, 1<sup>er</sup> délégué titulaire
- JAMMES Francis, 2<sup>nd</sup> délégué titulaire
- GHIRELLO Jean-Louis 1<sup>er</sup> délégué suppléant
- HAMMOUDA Jeanine 2<sup>nd</sup>e déléguée suppléante.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

**DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

  
Le Maire  
Alain DARIO

